

Compte rendu de la séance du 1^{er} Février 2022

de la Commune de Maisoncelle Tuilerie

L'an deux mille vingt deux le 1^{er} Février à 19 heures 15, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Gérard LEVOIR, Maire.

Présents : Mesdames Messieurs , COCAGNE Terry, DERIVRY Emmanuel, ENQUEBECQ Sandrine, GENIN Dominique, GILQUIN Sandra, LEVOIR Gérard, COPPIN Peggy,

Absents : M BAUDOIN Valentin, Mme CRAMET Armance, M LEVOIR David

Procuration : Mme SARDA Angélique à Mme GENIN Dominique

Secrétaire de séance : Madame ENQUEBECQ Sandrine

Lecture du compte rendu de la séance du 28 Décembre 2021 approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR : DELIBERATIONS :

1) Projet de 2 éoliennes supplémentaires à Noyers St Martin.

Enquête publique parc éolien les Hauts De France BOULEAUX SAS (RWE RENOUVELABLES France SAS) commune de Noyers Saint Martin.

M le Maire rappelle que l'enquête publique environnementale sur le projet de l'exploitation de 2 aérogénérateurs sur le territoire de la Commune de Noyers Saint Martin s'est déroulée du 6 Janvier 2022 au 20 Janvier 2022.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré , confirme à l'unanimité un avis défavorable pour le projet de développement « Eoliennes LES HAUTS DE France » pour différentes raisons (saturation visuelle sur le secteur et dégradation du paysage, nuisances lumineuses nocturnes, enjeux économiques et financiers incertains, pas d'enjeux écologiques, menaces pour la biodiversité..)

2) Eclairage public SE60 (Passage en LEDS dans toute la commune).

Vu la nécessité de procéder aux travaux d'éclairage public EP AERIEN sur l'ensemble de la commune par le passage en LEDS afin de réduire la consommation du village.

Pour un montant prévisionnel de 61 613.11€ HT sans subvention ou 28 259,56€ HT avec subvention.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'inscrire au budget 2022 la somme de 28 259.56€.

3) Devis du géomètre pour le chemin d'Oursel Maison et devis plantations des pépinières CRETE.

-Le montant pour le bornage du chemin d'Oursel Maison est de 1200.00€ HT subventionné à 70% par la Région Hauts De France. Le devis pour les plantations est de 998.82€ HT subventionné à 50% par la région Hauts De France.

Après avoir délibéré le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

4) Geste commercial pour le devis de l'entreprise RAMERY pour la reprise d'un problème de stagnation d'eau devant la porte de la classe.

pour un 1^{er} devis d'un montant de 3530.00€ HT, un 2^{ème} de 2320.00€ HT un 3^{ème} de 1950.00€ HT pour finir à 1450.00€ .

Après avoir délibéré le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

5) Fonds de concours auprès de la CCOP pour la restauration du petit patrimoine (Puits Bois Gayant)

Suite aux 2 devis présentés , un complément d'information a été demandé par Le Conseil Municipal, le projet sera présenté ultérieurement.

Séance levée à 21h35

Le Maire Gérard LEVOIR